

À : Comité Scolaire de Boston  
DE : Jeremiah Hasson, Directeur, Bureau des Relations de Travail  
CC : Mary Skipper, Surintendante des BPS  
Sam Depina, Surintendant Suppléant délégué aux Opérations  
PJ Preskenis, Directeur Adjoint du Service de Gestion des Installations de BPS  
Megan Costello, Conseillère Principale  
RE : Convention de Négociation Collective – Syndicat Local N° 1952, Peintres & Métiers Connexes  
Conseil de District n° 35 (Gardiens des BPS)  
Date : Le 30 novembre 2022

---

Conformément à la recommandation de l'équipe de négociation désignée au nom du Comité Scolaire de Boston pour négocier une convention de négociation collective de remplacement avec le Syndicat des Gardiens, veuillez examiner et signer le protocole d'accord mis à jour ci-joint. Pour votre commodité, j'ai décrit les points saillants ci-dessous:

### Points clés

Durée du Contrat 1 : Du 1er septembre 2020 au mercredi 30 août 2023

#### Salaires :

- EX 21 : 2%
- EX 22 : 2,5%, plus un paiement forfaitaire unique de 1 000 \$
- EX 23 : 2,5%

#### Réformes :

- Ajouter le Juneteenth comme jour férié ; changer le Jour de Colomb en Journée des Peuples Autochtones.
- Congé de maladie : Les employés recevront leurs congés de maladie attribués le 1er septembre de chaque année, en les alignant sur les autres unités de négociation.
- Augmenter le taux honoraire des membres d'équipe, du chef d'équipe et du chef d'équipe responsable à 45 \$ et augmenter le taux honoraire du ponçage au tambour à 51 \$. Il s'agit d'une économie de coûts pour le district car il est beaucoup plus coûteux d'embaucher des entrepreneurs extérieurs pour effectuer ce travail.
- Réformes de la formulation des défis

### Points clés

Durée du Contrat 2 : Du 1er septembre 2023 au 30 août 2026

#### Salaires :

- EX 24 : 2,5%
- EX 25 : 2%
- EX 26 : 2%

#### Réformes :

- Etablissement d'un programme de Banque de Congés de Maladie